

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
MARSON**

**COMMUNE DE
CHEPY**

Date de convocation :

30 avril 2014

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 10

N° 1233/2014

Objet :

Vote des taux
d'impositions 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Étaient présents mesdames, messieurs : MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, PRIEUR Christelle, VEDANI Lionel, WEBER Patrice, BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente et excusée : Mme SOURDET Joëlle.

A été élue secrétaire : Mme MENISSIER Martine.

Délibération et vote des taux d'imposition pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe les taux d'impositions pour l'année 2014 comme suit :

TAXES	TAUX 2013	TAUX 2014	BASES 2014	PRODUIT
Habitation	13,46%	13,46%	380 400	51 202
Foncier bâti	16,72%	16,72%	228 800	38 255
Foncier non bâti	18,27%	18,27%	41 000	7 491
CFE	11,86%	11,86%	17 400	2 064
				99 012

Les taux d'imposition restent inchangés par rapport aux taux de l'année précédente.

certifié conforme,

Fait à Chepy, le 19 mai 2014

Le Maire,
J. ROUSSINET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 19 mai 2014 et de la publication faite, le 19 mai 2014.